

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL PARIS-SACLAY
**Concours national de composition pour grand
orchestre jazz : 3 lauréats, un vainqueur et de
futurs grands talents !**



©Alexis Harnichard

On connaît l'heureux gagnant du 1^{er} concours national de composition pour grand orchestre jazz initié par le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de l'agglomération Paris-Saclay. Félicitations à Thomas Mestres pour sa composition *Chain Lose* !

Avec *Chain Lose*, Thomas Mestres a mis d'accord les 7 membres du jury, présidé par Carine Bonnefoy. Avec une note attribuée de 16,92 sur 20, ce jeune trentenaire venu de Paris a su se démarquer parmi la quinzaine de candidature venue de toute la France. « *Je voulais tenter ma chance, même si la composition pour moi est quelque chose d'assez compliqué. Participer à ce concours et recevoir ce prix m'a conforté dans l'idée que ce métier est fait pour moi !* ».

Thomas Mestres remporte la première place du concours, devant les compositions *Embarquer* de Leo Steinriede (franco-américain qui est arrivé la veille en France pour pouvoir assister à la remise des prix) et *Spring* de Margherita Gruden (franco-italienne), arrivées respectivement en deuxième et troisième position. Et ce fût très serré, comme l'explique Carine Bonnefoy : « *Les départager était très compliqué. Ils ont tous été bons en nous soumettant leur composition. Tout s'est joué sur des critères de technicité, de structuration du propos et de jouabilité par l'orchestre.* »

C'est au CRD, devant un auditorium J.C Risset complet que le big bang des professeurs du CRD a interprété sa composition, clôturant ainsi le concert exceptionnel du samedi 11 mars.

Tout comme les 2 autres lauréats, le vainqueur bénéficie de la captation audio et vidéo des compositions jouées en direct. Véritable coup de pouce professionnel, il bénéficie en outre de la publication de sa composition dans les prestigieuses éditions Martin. Ces récompenses, tout comme l'organisation de ce concours, en partenariat avec les Conservatoires régionaux de Cergy, Paris et Versailles, sont un des leviers engagés dans la politique culturelle de l'agglomération et tout particulièrement dans l'action du réseau des conservatoires : donner les moyens de la création, enseigner et diffuser la culture pour tous.

« Ce concours est un événement qui s'inscrit dans la lignée de la politique culturelle de l'agglomération, permettant, avec les équipements dont elle a la charge, un parcours d'apprentissage musical complet. Nous avons la chance d'accueillir un corps professoral professionnel, musiciens hors pairs, qui enrichissent le département jazz de leur expérience en création musicale. C'est un véritable atout de notre CRD. »

Francisque Vigouroux

*Vice-président de la Communauté d'agglomération, en charge de la culture
Maire d'Igny*

« Le CRD Paris-Saclay est reconnu nationalement pour la qualité de son département jazz. L'expérience et le talent des professeurs permettent aux élèves non seulement d'apprendre à jouer mais aussi à écrire le jazz. Notre rôle est de transmettre, diffuser et promouvoir l'importance de la culture, de la musique, de la danse ou du théâtre, dans l'apprentissage, le développement et la créativité tout au long de notre vie. »

Grégoire de Lasteyrie

*Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay
Maire de Palaiseau*

L'intégralité du concert sera très prochainement en ligne sur la chaîne Youtube de l'agglomération.



A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un hub d'innovation qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié

paris-saclay.com

